

18/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le deux avril à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Cyriaque LETHUILLIER, Maire.

Date de convocation
25/03/2025

En exercice : 11
Présents : 07
Votants : 08

*Etaient présents : Cyriaque LETHUILLIER, Sylvain PAILLETTE, Sophie CAVELIER, Christophe BENAC, Béatrix SUPPICE, Cyrille REMONT, Didier LETHUILLIER,
Absents excusés : Alexandra ETENDARD, Nathalie MASUY ayant donné pouvoir à Christophe BENAC, Stéphane LEVASSEUR, Carole COUTURIER,*

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le président ayant ouvert la séance fait l'appel nominal, il a procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur Sylvain PAILLETTE est désigné pour remplir cette fonction.

OBJET : Travaux - cimetière communal

Monsieur le Maire rappelle qu'une zone de stationnement a été aménagée le long du cimetière communal, et qu'il est nécessaire de remplacer la haie de thuyas par des arbustes (essences locales).

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-22-27°,

Vu le code de l'urbanisme, notamment les articles L423-1 et R423-1,

Vu le projet de travaux dans le cimetière,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- décide de retenir le devis de l'entreprise Environnement forêts pour l'installation d'une clôture ganivelle, pour un montant de 1 962,90 € HT,
- décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2025.
- autorise Monsieur le Maire à solliciter le fonds de concours de la communauté urbaine pour ce projet,
- autorise Monsieur le Maire à déposer une déclaration préalable de travaux au nom et pour le compte de la commune, pour pouvoir réaliser ces travaux dans le cimetière,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire, et au dépôt de cette demande de travaux.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Cyriaque LETHUILLIER

